

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD.

Le 9 janvier 2023, à 19h40, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Xavier Bouhy, Richard Doyon et Francis Fecteau, ainsi que mesdames les conseillères Dany Plante, Nancy Lessard et Patricia Bolduc formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Assiste également madame Sylvie Groleau, directrice générale adjointe/greffière trésorière adjointe.

La secrétaire de l'assemblée est madame Sylvie Groleau.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2023-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté avec le retrait de l'item 9 :

1. Déclaration solennelle et mot de bienvenue **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 décembre 2022 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 et des trois séances extraordinaires du 21 décembre 2022 **(R)**
4. Informations générales et retour sur les précédentes séances **(I)**
5. Rapport du maire 2022 **(Dépôt)**
6. Correspondance **(I et R) (aucune correspondance)**

ADMINISTRATION

7. Dépôt des contrats municipaux de 25 000\$ et plus **(D)**
8. Dépôt du rapport de gestion contractuelle **(D)**
9. ~~Renouvellement de l'abonnement de tourisme chaudière Appalaches.~~ **(R)**
10. Autorisation paiement facture EcceTerra pour la plage au Lac-Fortin. **(R)**
11. Contribution à la maison des jeunes au programme d'été multi-aventure 2022. **(R)**

RESSOURCES HUMAINES

12. Renouvellement du contrat pour 2023 de Mme Anne-Marie Mathieu Planiftime. **(R)**

GESTION CONTRACTUELLE

13. Mandat contrôles des moustiques **(R)**

RESSOURCES MATÉRIELLES

RÉSEAU ROUTIER, TRANSPORT

GESTION DU TERRITOIRE

14. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 228-2023 modifiant le plan d'urbanisme **(R)**
15. Adoption du premier projet de règlement 228-2023 modifiant le plan d'urbanisme **(R)**
16. Résolution fixant l'assemblée publique de consultation du règlement 228-2023 modifiant le règlement de zonage 155-2018 **(R)**
17. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 229-2023 modifiant le règlement de zonage 157-2018 (concordance au plan d'urbanisme) **(R)**
18. Adoption du projet premier projet règlement 229-2023 modifiant le règlement de zonage 157-2018 (concordance au plan d'urbanisme) **(R)**
19. Résolution fixant l'assemblée publique de consultation du règlement 229-2023 modifiant le règlement de zonage 157-2018 **(R)**
20. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 230-2023 modifiant le règlement de zonage 157-2018 (amendement zone P-30) **(R)**
21. Adoption du projet premier projet règlement 230-2023 modifiant le règlement de zonage 157-2018 (amendement zone P-30) **(R)**
22. Résolution fixant l'assemblée publique de consultation du règlement 230-2023 modifiant le règlement de zonage 157-2018 **(R)**

LOISIRS

DOSSIER DES ÉLUS - RAPPORT DES ACTIVITÉS

23. Xavier Bouhy : Service Loisirs et Tourisme.
24. Dany Plante : Politique familiale et Comité consultatif scolaire.
25. Richard Doyon : Festivités Western.
26. Patricia Bolduc : Construction et développement résidentiel.
27. Francis Fecteau : APELF, ARLAC et Comité consultatif en urbanisme.
28. Nancy Lessard : Culture, Patrimoine et événements.
29. Jonathan V. Bolduc: MRC Beauce-Centre et CDI.
30. Divers :
31. Les comptes. **(R)**
32. Période de questions et commentaires. **(I)**
33. Levée ou ajournement de la session. **(R)**

ADOPTÉE

2023-01-002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 DÉCEMBRE 2022 AINSI QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2022 ET DES 3 SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 21 DÉCEMBRE 2022(18H38, 19H45 ET 20H05).

Proposé par Monsieur Richard Doyon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière 5 décembre 2022 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 et des 3 séances extraordinaires du 21 décembre 2022 (18h38, 19h45 et 20h05), soient adoptés.

ADOPTÉE

DÉPÔT

RAPPORT DU MAIRE 2022

Chers amis,

Je vous présente ce soir les grandes lignes de ce qui a été réalisé par notre Municipalité au cours de la dernière année.

Notre conseil municipal est un regroupement de personnes provenant de divers horizons, tous complémentaires et qui permet de prendre des décisions qui traversent le test de toute cette expérience variée. C'est un véritable travail d'équipe. Je veux prendre un instant pour souligner la contribution de chacun : Xavier aux sports, avec les nombreux projets réalisés dont celui en cours de terrain synthétique ; Dany avec la famille, qui nous a apporté l'idée d'un comité consultatif scolaire avec la plantation d'un arbre à la fin de chaque année d'école comme marque durable pour les jeunes ; Richard qui nous fait bénéficier de sa grande sagesse dans à peu près tous les sujets et qui nous guide lors d'achats d'équipement mécanique ; Patricia comme jeune maman énergique, qui est une machine à idées, elle nous a permis de retrouver notre monde avec l'événement St-Vic Déconfine ; Francis est très actif pour les initiatives visant à mieux protéger nos lacs, lui et Patricia participent au renouvellement de la plage municipale ; et Nancy en culture et patrimoine, sa volonté de sauvegarder notre presbytère est en voie d'être réalisée et elle y travaille.

Je dois aussi porter à votre attention la grande disponibilité de chacun des conseillers, qui répondent présent à tout moment où je dois les consulter sur leurs dossiers spécifiques. Merci à vous tous, j'apprécie énormément travailler avec vous autres!

Réalisations 2022

Plusieurs de nos projets furent effectués en ligne avec nos engagements pris en 2021, je vous déclinerai donc le tout en lien avec chacun d'eux. En gros, il s'agissait de concilier modernisation et vivre selon nos moyens.

Comme l'argent est le nerf de la guerre, débutons avec les finances - notre engagement central de maintenir le plan de

gestion de la dette municipale, permettant le plafonnement du compte de taxes, a été respecté.

En 2022, le gel a été décrété pour pratiquement toutes les taxes, soit la foncière générale, les services d'aqueduc et d'égout, le fonds de réserve pour le réseau d'eau public (mètre linéaire) ainsi que l'assainissement. La seule augmentation a concerné la taxe sur les ordures, en raison de la forte augmentation de 33% des coûts d'enfouissement : cette taxe a été majorée de 20\$, passant à 190\$, et il y a eu un rajustement de cette taxe pour les commerces et industries qui se rapproche davantage du principe utilisateur-payeur. En gros, pour une 6e année, on a gelé la taxe foncière, tout en plafonnant le compte de taxes autant que possible. Le contrôle de la dette et les différentes réserves financières, soit notre « bas de laine » qu'on a constitué avec les années, nous donnent une bonne marge de manœuvre, et aujourd'hui, ça profite à tout le monde. Et dans le contexte actuel d'explosion du taux d'inflation, la situation financière de la Municipalité est particulièrement pratique.

Saint-Victor figure toujours parmi les municipalités comparables les moins endettées au Québec, avec un endettement total net à long terme de 2316\$ par unité d'évaluation, comparativement à 3870\$ pour les municipalités de sa classe de population.

Un autre de nos engagements est en matière d'infrastructures, continuer la mise aux normes du réseau d'eau public pour le village. Nous avons ainsi entrepris la Phase 1 des travaux de la rue Industrielle-Nadeau, soit la section située entre la rue Ambroise et le boulevard Duval où la rue sera réparée et ré-asphaltée, le tout représentant un investissement municipal de 500 000\$ payé cash. Elle sera réaménagée avec un sentier actif, rejoignant notre engagement de Création de sentiers actifs : Bande en bordure de rue ou à travers les terrains qui permet le passage de piétons, poussettes et vélos. Cependant, les travaux n'ont pu se dérouler à la vitesse prévue en raison des autres travaux du ministère des Transports sur la Route 108 et la rue Principale, empêchant nos camions de s'approvisionner rapidement en matériel à la carrière de Saint-Éphrem, le tout se poursuivra donc cet été. Parlant de la Route 108, nous sommes très heureux des travaux du MTQ, notre rue Principale n'a jamais eu si fière allure en une quinzaine d'années - merci à notre député Luc Provençal d'avoir défendu l'importance de notre dossier auprès du Ministère. On a aussi remplacé la rétrocaveuse, un investissement de près de 180 000\$ acquitté au comptant, sans recours à de l'endettement.

Un engagement apprécié tant par les familles que les aînés est de persister en investissements de qualité de vie : Sports / loisirs / culture / parcs. En juin, nous avons ainsi procédé à l'inauguration du Parc Robbert-Fortin, situé sur les terrains de l'hôtel de ville et célébrant cet artiste natif de Saint-Victor-de-Tring connu à l'international. En août, nous avons officialisé le dévoilement d'une nouvelle surface multisports, soit la Phase 8 de l'ensemble sportif dont fait partie le terrain de baseball. Sa construction a été effectuée en plusieurs étapes depuis l'été 2021. Elle permet la pratique de plusieurs

activités telles que le basketball, le hockey-balle, la balle au mur et le volleyball. Il s'agit d'un investissement de près de 250 000\$ dont environ la moitié provient d'une subvention ainsi que de contributeurs de la communauté, alors que l'autre moitié, soit environ 120 000\$, est défrayée par la Municipalité et a été payée cash, sans emprunt. La réalisation de ce nouvel espace sportif est un bel exemple de solidarité locale - merci aux bénévoles du comité de ce projet ainsi qu'aux commanditaires !

Ressources humaines - Tout d'abord trois départs, soit le directeur général Félix Nunez qui souhaitait se consacrer à temps plein au développement de son entreprise personnelle, alors que Sarah Veilleux, adjointe administrative, a pour sa part voulu changer de domaine, tous deux ont quitté en septembre. Enfin, Katérie Métivier, qui était contractuelle comme chargée de projet au niveau des sports et loisirs, s'est retirée en décembre après plusieurs années et contributions. Merci à chacun d'eux pour leur service à la Municipalité, et une mention spéciale à Sylvie Groleau directrice générale adjointe et à Myriam Bélanger aux communications, pour leur support indéfectible pendant toute cette transition.

Nous avons ainsi confirmé Carole-Anne Jacques comme nouvelle directrice générale de la Municipalité, arrivée en novembre. Elle est originaire de Saint-Benoît-Labre, a un baccalauréat en services financiers et a œuvré dans le domaine bancaire. Elle a une forte détermination et dispose des aptitudes dont notre Municipalité a besoin. Mélissa Bélec a été embauchée comme nouvelle adjointe administrative, originaire de la Rive-Sud de Montréal, installée en Beauce depuis une douzaine d'années et maintenant résidente de Saint-Victor avec sa famille. Elle a œuvré dans le privé, notamment dans le monde de la construction avec des responsabilités similaires. Enfin, nous avons recruté une nouvelle coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, soit Karen Lessard qui est originaire d'ici. Enseignante de formation, elle a cumulé plusieurs années d'expérience en loisirs, en événementiel et en développement de projets, notamment six ans à l'OTJ de Saint-Victor, deux ans dans les Festivités Western et jusqu'à tout récemment, à la Municipalité de Courcelles dans un poste similaire à celui qu'elle occupe ici. Nous sommes heureux d'avoir pu combler ces postes avec d'excellentes candidatures, considérant en plus le grave manque de main-d'œuvre disponible en ce moment. On a aussi célébré cette année les 10 ans de Simon Busque et de Robert Jacques au service de la Municipalité, au sein de notre équipe de voirie.

En début d'année, nous avons signé une nouvelle convention collective pour le personnel de voirie. D'une durée de 5 ans, le renouvellement de l'entente de travail comporte des hausses salariales et bonifications diverses selon certaines responsabilités, ainsi qu'en ce qui a trait aux vacances et au régime de retraite. L'ensemble du personnel municipal bénéficie aussi désormais d'une assurance collective complète. Pour nous, comme conseil, le respect du travailleur est une priorité. Il ne faut pas oublier que ce sont les employés qui matérialisent les décisions des élus, et en ce sens, on doit toujours avoir une relation gagnant-gagnant. Il y a des

municipalités qui peinent à recruter et à garder leur personnel, on ne veut pas vivre ça ici et il faut s'arranger pour demeurer concurrentiel à ce niveau. On a des travailleurs dévoués et en nombre suffisant. Dans le contexte contraignant actuel de pénurie de main-d'oeuvre, comme citoyens contribuables, on est privilégiés.

D'autres personnes liées à la Municipalité ont tiré leur révérence. Certaines normes ayant été mises en lumière stipulent qu'après 65 ans, un pompier ne serait plus assurable par la CNESST. En ce sens, Marc Bureau, qui n'a pas besoin de présentation, a été pompier pendant 66 ans dont 34 comme chef, ainsi que Harold Bureau qui a été pompier 43 ans, se sont tous deux retirés, tout comme Vicky Boutin qui a été en service pendant 5 ans et fut notre première femme pompier de même qu'Étienne Bernard pendant 9 ans. Œuvrant au sein de l'équipe des premiers répondants depuis maintenant 16 ans, Dany Jolicoeur s'est retirée cette année. Fernande Jacques Boucher, qui a annoncé son départ du comité consultatif d'urbanisme (CCU), s'y est impliquée pendant 22 ans. Un immense merci à chacun d'eux qui se sont impliqués pour sécuriser et améliorer notre communauté pendant toutes ces années !

Culture - La 3e édition de St-Vic Musée sans mur a été lancée. Une dizaine d'expositions multidisciplinaires et originales ont été présentées dans les parcs et lieux publics jusqu'à l'automne. Une carte de localisation des lieux sous le nom de La ruée vers l'art a été dévoilée pour découvrir un parcours riche en couleurs et en originalité, sur des sites variés dans le village de même qu'à la plage du lac Fortin. Merci à notre chargée de projets Anne-Marie Mathieu, qui grâce à son originalité, a su matérialiser le tout.

La Municipalité a rendu hommage aux bâtisseurs de la Télévision Communautaire de Saint-Victor (TCSV), qui a fêté ses 40 ans en 2022, lors de la Réception civique annuelle, donnée par la Municipalité dans le cadre des Festivités Western. TCSV, sous forme d'OSBL, a cessé ses activités et le tout a été repris par la Municipalité. En raison d'un manque de relève à la TV communautaire, le conseil municipal a accepté en début d'année d'accompagner ses derniers administrateurs notamment dans la fermeture des livres et aussi, de reprendre la responsabilité de la diffusion des émissions sur le canal 3 sur Maskatel, dont les séances du conseil municipal. La Municipalité et la Société du Patrimoine de Saint-Victor de Beauce achèvent la numérisation des archives de TCSV afin d'assurer leur préservation. À partir du contenu déjà archivé, un court vidéo intitulé « Hommage aux bâtisseurs de TCSV - 40 ans de dévouement » fut réalisé et présenté lors de cette réception civique. Il peut être visionné sur la chaîne YouTube officielle de la Municipalité. Une autre réception civique a été donnée en mai pour souligner le 50e du Conseil 6356 des Chevaliers de Colomb de Saint-Victor, une organisation catholique dévouée dans notre communauté. Certains membres sont actifs depuis la fondation, ça c'est de l'engagement !

L'événement Maire d'un Jour est organisé depuis 2016 à l'intention des élèves de 6e année de l'École Le Tremplin. Nous avons voulu établir un lien constant avec ces jeunes tout

au long de l'année, c'est pourquoi notre conseil a créé le Comité consultatif scolaire (CCS), soit des élèves de 6e année ayant démontré leur intérêt par la rédaction d'un texte sur leur vision d'avenir de Saint-Victor. Six jeunes forment donc le CCS, avec Dany Plante, les enseignantes et moi. Des rencontres ont lieu dans l'heure de dîner sur une base régulière. On y aborde les propositions faites par les jeunes dans chacun de leurs textes ainsi que différentes situations municipales, par exemple quelles seraient leurs idées pour réduire le gaspillage d'eau potable. Merci aux enseignantes Johanna Cliche et Catherine Jacques qui ont rendu le tout possible, avec l'aimable collaboration du directeur de l'école, M. André Roy.

Une initiative conjointe de toutes les municipalités de notre MRC Beauce-Centre consiste à harmoniser certains de nos règlements municipaux, afin qu'ils soient plus facilement applicables. On est 10 municipalités avec plusieurs règlements semblables, mais qui pourraient avoir été rédigés un peu différemment. On est donc à finir de régler ça et le tout entre progressivement en fonction, municipalité par municipalité.

Depuis notre arrivée en 2013, nous avons pris au sérieux notre engagement d'informer le citoyen, en ramenant les séances de conseil sur TCSV et sur BeauceTV, en mettant en ligne sur le site municipal tous les procès-verbaux des séances depuis la fusion à la fin 1996 et avec le retour du VIC Action. On a fait un geste de plus cette année avec le lancement de vidéos d'information brefs, moins de 100 secondes, où comme maire j'informe directement notre population tout en n'étant pas trop formel. Le but étant de fournir une foule de détails en paroles et en images sur des sujets qui devraient intéresser l'ensemble de notre monde. Deux furent diffusées jusqu'ici, l'une à l'été portant sur les travaux alors à venir sur la Rue Principale et la Route 108, et une autre à l'automne sur l'importance d'avoir un numéro civique bien visible sur sa propriété ainsi que l'implantation en cours des bornes 911. Chacun ayant obtenu entre 3000 et 4000 visionnements uniques nous laisse croire qu'une bonne partie des citoyens ont été rejoints. D'autres sont prévues en 2023.

Considérant le besoin important en logements résidentiels, depuis plusieurs mois, nous tablons sur des initiatives de concert avec la CDI Saint-Victor pour aider à la revente de terrains vagues résidentiels desservis. Des règlements ont aussi été modernisés afin de permettre l'avènement de multi-logements. Des promoteurs ont déjà débuté la construction de 4-logements, des jumelés et d'autres projets sont à venir. C'est très encourageant !

Au niveau de la communauté, on a eu nos Festivités Western dans leur formule classique, avec rodéos et tout ce à quoi on est habitués - félicitations au président Gabriel Cliche, son comité ainsi qu'à tous les bénévoles, ce fut un autre grand succès ! On a aussi eu le retour de la démolition de chars, renommée le Festi-Démol St-Victor organisée par Dany Rodrigue et Jimmy Veilleux - bravo Messieurs ainsi qu'à vos collaborateurs ! Aussi, la 2e édition de la Messe Gospel et le Rassemblement Spyder tenus par l'Hôtel Historique Route 66,

sans compter la vente du Séminaire du Sacré-Coeur qui se transforme peu à peu en Manoir Route 66, qui attirera plusieurs événements d'envergure chez nous à Saint-Victor - Bravo Marcel Pagé, Dany Pelchat et toute votre gang !

Prévisions 2023

Pour une 7e année, on s'efforce de plafonner nos comptes de taxes. La taxe foncière générale baisse de 11 cents pour contrer l'impact du nouveau rôle d'évaluation qui aura cours en 2023. Comme élu, on n'a pas de contrôle sur le rôle d'évaluation, il est en hausse et ça montre que notre municipalité intéresse les acheteurs. Cette année, c'est plus particulièrement les secteurs commercial et industriel qui sont affectés, dont les évaluations furent en-deçà du marché. Mais ce qu'on peut faire comme élu, c'est de réduire le taux de taxe foncière, pour qu'en bonne partie nos comptes de taxes restent stables. On a fait la même chose lors des autres rôles de 2017 et 2021.

Stratégie résidentielle - on souhaite poursuivre le développement des terrains prêts à la construction et la venue d'autres multi-logements. De jeunes locataires sont souvent d'éventuels intéressés à se bâtir - enraciner plus de monde ici nous aidera en ce sens.

La construction en cours d'un terrain synthétique multisports, qui sera utilisé entre autres pour le soccer, est le fruit d'une collaboration entre l'École Le Tremplin et la Municipalité. Ce projet réalisé sur un terrain appartenant déjà à l'école vient aussi réduire le coût de construction - selon les prévisions, la portion municipale devrait revenir à environ 250 000\$ payé cash, sur un projet qui avoisine le demi-million de dollars. On aura l'un des plus grands terrains synthétique en Beauce, hormis Saint-Georges et Sainte-Marie, ce qui nous permettra à nouveau de se démarquer avantageusement. Les travaux seront complétés au printemps, de sorte que le terrain devrait être prêt pour l'été. Fini le gazon pas la bonne longueur ou la réfection des lignes du terrain, tout sera durable et bien fait.

La Phase 2 de la réfection de la rue Industrielle-Nadeau se poursuivra, et selon les subventions possibles, nous considérons aussi entreprendre un chantier majeur pour les rues Des Écoliers, Fecteau et Veilleux.

La plage du lac Fortin sera grandement améliorée par l'aménagement de bâtiments et installations modernes - cette année, ce sera la bonne ! La municipalisation du presbytère est presque chose faite - les modalités ont été convenues depuis plusieurs mois et on démarre l'analyse du carnet de santé de l'édifice. Il faut préserver notre patrimoine, nos ancêtres ont travaillé fort pour nous léguer ça, on va leur faire honneur.

L'implantation des bornes 911 se concrétisera pour une bonne partie du secteur rural. Souvent, dans d'autres municipalités où le tout est implanté, un frais d'une centaine de dollars est chargé sur le compte de taxes des propriétaires concernés. Ce ne sera pas le cas pour Saint-Victor, où la Municipalité

effectue cet investissement à même les surplus budgétaires cumulés.

Nos projets, pour les réaliser, on peut compter sur le personnel municipal : les employés de voirie menés par notre chef d'équipe Robert Jacques, le personnel de bureau et les chargés de projets, œuvrant tous avec notre DG Carole-Anne Jacques. Un sincère MERCI pour ce que vous accomplissez au service de nous tous, citoyens contribuables. Merci à nos premiers répondants, à nos pompiers et leur chef Steve Bureau, des gens dévoués, on est privilégiés de pouvoir compter sur vous en tout temps.

Et à nouveau, merci à mon équipe pour son appui indéfectible. Accomplir pour vous. Avec vous ! S'unir pour bâtir !

Salutations distinguées,

Jonathan V. Bolduc, maire

DÉPÔT

DÉPÔT DES CONTRATS MUNICIPAUX DE 25 000\$ ET PLUS

La directrice générale adjointe/greffière-trésorière adjointe dépose aux membres du Conseil la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$, de même qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ qui ont été conclus avec un même contractant depuis le dépôt de la liste précédente, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000\$ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Énergies Sonic	111 811.06 \$
Les Remorques du Nord	48 932.77 \$
Toromont Cat (Québec)	178 154.11 \$
Morency, Société d'Avocats	51 218.44 \$
Centre du Camion Amiante	41 169.82 \$
Techni-Consultant	69 589.53 \$
Conseillers Forestiers Roy	25 639.43 \$
Constructions de l'Amiante	68 797.82 \$
Pavage F et F Inc.	87 693.65 \$
Gaétan Bolduc et Ass.	61 377.95 \$
J.U. Houle	47 274.50 \$
Service d'équipements GD	46 270.20 \$
FQM Assurances	76 147.40 \$
Pavage Sartigan	51 215.21 \$
Transport Adrien Roy et Filles	45 604.01 \$
Giroux et Lessard	237 572.48 \$
Ferme Donald Vachon	39 969.09 \$
Matrec	139 346.95 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	161 169.93 \$
Aréo-Feu	25 797.40 \$
Entreprises ALO Pomerleau	25 855.97 \$
CWA	25 354.17 \$
Laforest Nova Aqua Inc.	39 994.78 \$

La liste sera ajoutée sur le site Internet de la municipalité.

DÉPÔT

DÉPÔT DU RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE

Madame Sylvie Groleau, directrice générale adjointe/greffière trésorière adjointe, dépose le rapport de la gestion contractuelle, qui se retrouve en annexe.

La municipalité de Saint-Victor a adopté, les règlements 177-2019 et 196-2021 sur la gestion contractuelle. La loi oblige les municipalités à produire un rapport annuel portant sur l'application de leur règlement sur la gestion contractuelle, devant être déposé lors d'une séance du Conseil au moins une fois par année.

Ce rapport a pour principal but de répondre à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics.

2023-01-003

AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE ECCE TERRA POUR LA PLAGE AU LAC-FORTIN

ATTENDU QUE la municipalité aimerait faire des rénovations à la plage du Lac-Fortin.

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté l'entreprise Ecceterra afin de faire le certificat de localisation.

ATTENDU QUE le montant de la facture à payer sera de 1350\$ avant les taxes.

EN CONSÉQUENCE il est :

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité de Saint-Victor a mandaté Ecceterra afin de faire le certificat de localisation au montant de 1 350\$ avant les taxes.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-004

CONTRIBUTION À LA MAISON DES JEUNES AU PROGRAMME D'ÉTÉ MULTI-AVENTURE 2022.

ATTENDU QUE la municipalité contribue annuellement à la maison des jeunes.

ATTENDU QUE c'était pour le programme d'été multi-aventure 2022.

ATTENDU QUE 13 enfants ont participé en 2022 au programme multi-aventure.

EN CONSÉQUENCE, il est :

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de contribuer pour un montant de 1 000\$ pour l'année 2022 en ce qui concerne le programme multi-aventure.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-005

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT 2023 DE ANNE-MARIE MATHIEU PLANIFTIME

ATTENDU QUE le contrat de Anne-Marie Mathieu Planiftime est échu le 31 décembre 2022.

ATTENDU QUE l'offre de l'entreprise Planiftime, représentée par la propriétaire Anne-Marie Mathieu spécialisée en organisations d'événements;

ATTENDU QUE la durée du contrat est de 1 an soit du 1er janvier au 31 décembre 2023.

EN CONSÉQUENCE il est :

Proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'utiliser les services de l'entreprise Planiftime selon les termes et conditions du contrat pour l'année 2023.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-006

MANDAT CONTRÔLE DES MOUSTIQUES

ATTENDU QUE la possibilité élevée de nuisance par les moustiques dans les deux agglomérations de Saint-Victor ainsi que le secteur de Saint-Victor Station, ce qui affecte la qualité de vie des résidents et la mise en valeur du territoire ;

ATTENDU QUE l'offre de l'entreprise CFROY pour la reconduction des travaux de contrôle biologique des moustiques pour 2023 ;

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité accorde à l'entreprise CFROY, le contrôle biologique des moustiques pour l'été 2023 au montant de 23 192 \$ avant les taxes et selon les termes du contrat.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-007

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 228-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NO. 155-2018, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE SUPPRIMER L'AFFECTATION PUBLIQUE (P) ET DE CRÉER UNE NOUVELLE AFFECTATION MIXTE (M) SUR LE LOT 4 770 315 (179 RUE DU SÉMINAIRE) ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS PRÉVUES À L'AIRE D'AFFECTATION MIXTE - RÉSIDENIELLE / COMMERCIALE ET DE SERVICES (M), POUR LE DIT LOT ET AUX FINS D'AGRANDIR L'AFFECTATION RÉSIDENIELLE (R) À MÊME L'AFFECTATION INDUSTRIELLE (I) POUR LE LOT 4 770 256.

Monsieur Xavier Bouhy donne avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement concernant la modification du règlement de plan d'urbanisme no. 155-2018, de la Municipalité, aux fins de supprimer l'affectation publique (P) et de créer une nouvelle affectation mixte (M) sur le lot 4 770 315 (179 rue du Séminaire) et de modifier les dispositions prévues à l'aire d'affectation mixte - résidentielle/commerciale et de services (M), pour le dit lot et aux fins d'agrandir l'affectation résidentielle (R) à même l'affectation industrielle (I) pour le lot 4 770 256.

Que Monsieur Xavier Bouhy a déposé au conseil le premier projet de règlement numéro 228-2023 amendant le règlement de plan d'urbanisme no. 155-2018 de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de supprimer l'affectation publique (P) et de créer une nouvelle affectation mixte (M) sur le lot 4 770 315 (179 rue du séminaire) et de modifier les dispositions prévues à l'aire d'affectation mixte - résidentielle / commerciale et de services (M), pour le dit lot" et aux fins d'agrandir l'affectation résidentielle (R) à même l'affectation industrielle (I) pour le lot 4 770 256.

Et qu'une dispense de lecture du règlement a été donnée.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 228-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NO. 155-2018, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE SUPPRIMER L'AFFECTATION PUBLIQUE (P) ET DE CRÉER UNE NOUVELLE AFFECTATION MIXTE (M) SUR LE LOT 4 770 315 (179 RUE DU SÉMINAIRE) ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS PRÉVUES À L'AIRE D'AFFECTATION MIXTE - RÉSIDENIELLE / COMMERCIALE ET DE SERVICES (M), POUR LE DIT LOT ET AUX FINS D'AGRANDIR L'AFFECTATION RÉSIDENIELLE (R) À MÊME L'AFFECTATION INDUSTRIELLE (I) POUR LE LOT 4 770 256.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor peut modifier sa réglementation de plan d'urbanisme no. 155-2018, en conformité avec les dispositions prévues au sens du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la municipalité régionale de comté (MRC) Beauce-Centre;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Victor modifie son règlement de plan d'urbanisme en fonction des termes de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1);

ATTENDU QUE la modification au SADR pour la zone P-30 a été faite pour tenir compte de la rénovation cadastrale;

ATTENDU QUE les caractéristiques et les spécificités propres au milieu concerné;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement est donné par monsieur Xavier Bouhy à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 janvier 2023.

ATTENDU QUE des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public lors de la présente séance du Conseil municipal.

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le projet de règlement no. 228-2023 amendant le règlement de plan d'urbanisme no.155-2018, de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de supprimer l'affectation publique (P) et de créer une nouvelle affectation mixte (M) sur le lot 4 770 315 (179 rue du Séminaire) et de modifier les dispositions prévues à l'aire d'affectation mixte – résidentielle/commerciale et de services (M), pour le dit lot et aux fins d'agrandir l'affectation résidentielle (R) à même l'affectation industrielle (I) pour le lot 4 770 256.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-009

RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 228-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D'URBANISME NO. 155-2018, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE SUPPRIMER L'AFFECTATION PUBLIQUE (P) ET DE CRÉER UNE NOUVELLE AFFECTATION MIXTE (M) SUR LE LOT 4 770 315 (179 RUE DU SÉMINAIRE) ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS PRÉVUES À L'AIRE D'AFFECTATION MIXTE - RÉSIDENTIELLE / COMMERCIALE ET DE SERVICES (M), POUR LE DIT LOT.

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du premier projet de règlement cité en titre;

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement mentionné en titre soit fixée le 2 février 2023 à 16h30 à l'Hôtel de ville de la municipalité de Saint-Victor, au 287, rue Marchand à Saint-Victor.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-010

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 229-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 157-2018 TEL QU'AMENDÉ, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR AUX FINS DE SUPPRIMER LA ZONE PUBLIQUE P-30 ET DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE MIXTE M-63 SUR LE LOT 4 770 315 (179 RUE DU SÉMINAIRE) EN CONCORDANCE AVEC LA MODIFICATION APPORTÉE AU PLAN D'URBANISME.

Madame Nancy Lessard donne avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement concernant la modification du règlement de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, de la Municipalité, aux fins de supprimer la zone publique P-30 et de créer une nouvelle zone mixte M-63 sur le lot 4 770 315 (179 rue du séminaire), en concordance avec la modification apportée au plan d'urbanisme.

Que Madame Nancy Lessard a déposé au conseil le premier projet de règlement numéro 229-2023 " le règlement de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de supprimer la zone publique P-30 et de créer une nouvelle zone mixte M-63 sur le lot 4 770 315 (179 rue du séminaire), en concordance avec la modification apportée au plan d'urbanisme".

Et qu'une dispense de lecture du règlement a été donnée.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-011

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 229-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 157-2018, TEL QU'AMENDÉ, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE SUPPRIMER LA ZONE PUBLIQUE P-30 ET DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE MIXTE M-63 SUR LE LOT 4 770 315 (179 RUE DU SÉMINAIRE), EN CONCORDANCE AVEC LA MODIFICATION APPORTÉE AU PLAN D'URBANISME.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor peut modifier sa réglementation de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, en conformité avec son plan d'urbanisme et les dispositions prévues au sens du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la municipalité régionale de comté (MRC) Beauce-Centre;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Victor modifie son règlement de zonage en fonction des termes de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1);

ATTENDU QUE le présent règlement vise la concordance avec les modifications apportées au plan d'urbanisme en guise de conformité;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement est donné par madame Nancy Lessard à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 janvier 2023.

ATTENDU QUE des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public lors de la présente séance du Conseil municipal.

Proposé par monsieur Richard Doyon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le projet de règlement no. 229-2023 amendant le règlement de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de supprimer la zone publique P-30 et de créer une nouvelle zone mixte M-63 sur le lot 4 770 315 (179 rue du séminaire), en concordance avec la modification apportée au plan d'urbanisme.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-012

RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 229-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 157-2018, TEL QU'AMENDÉ, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE SUPPRIMER LA ZONE PUBLIQUE P-30 ET DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE MIXTE M-63 SUR LE LOT 4 770 315 (179 RUE DU SÉMINAIRE), EN CONCORDANCE AVEC LA MODIFICATION APPORTÉE AU PLAN D'URBANISME.

ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du premier projet de règlement cité en titre;

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement mentionné en titre soit fixée au 2 février 2023 à 16h30, à l'Hôtel de ville de la municipalité de Saint-Victor, au 287, rue Marchand à Saint-Victor.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-013

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 230-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 157-2018, TEL QU'AMENDÉ, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE CRÉER DES NORMES DANS LA NOUVELLE ZONE MIXTE M-63.

Monsieur Francis Fecteau donne avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement concernant la modification du règlement de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, de la Municipalité, aux fins de créer des normes dans la nouvelle zone mixte M-63.

Que monsieur Francis Fecteau a déposé au conseil le premier projet de règlement numéro 230-2023 " le règlement de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de créer des normes dans la nouvelle zone mixte m-63".

Et qu'une dispense de lecture du règlement a été donnée

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-014

ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 230-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 157-2018, TEL QU'AMENDÉ, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE CRÉER DES NORMES DANS LA NOUVELLE ZONE MIXTE M-63.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor peut modifier sa réglementation de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, en conformité avec son plan d'urbanisme et les dispositions prévues au sens du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la municipalité régionale de comté (MRC) Beauce-Centre;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Victor modifie son règlement de zonage en fonction des termes de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1);

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement est donné par monsieur Francis Fecteau à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 janvier 2023.

ATTENDU QUE des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public lors de la présente séance du Conseil municipal.

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le premier projet de règlement no. 230-2023 amendant le règlement de zonage no. 157-2018, tel qu'amendé, de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de créer des normes dans la nouvelle zone mixte M-63.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-015

RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 230-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 157-2018, TEL QU'AMENDÉ, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE CRÉER DES NORMES DANS LA NOUVELLE ZONE MIXTE M-63.

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du premier projet de règlement cité en titre;

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement mentionné en titre soit fixée au 2 février 2023 à 16h30, à l'Hôtel de ville de la municipalité de Saint-Victor, au 287, rue Marchand à Saint-Victor.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-01-016

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil,
d'accepter la liste des comptes suivants :

Arpo	2 057,77 \$
BMQ	18 288,33 \$
Construction Benoit Pépin	229,95 \$
CWA	1 959,75 \$
Energir	1 819,57 \$
Equipement de bureau Demers	216,23 \$
Extincteurs de Beauce	112,34 \$
Huiles Marcel Gagnon	304,45 \$
Municipalité de Saint-Ephrem	4 266,96 \$
Planiftime (octobre et novembre)	3 360,14 \$
Pluritec	11 129,58 \$
Trans Continentale Distribution	474,33 \$
Viking	719,74 \$
Josiane Lamoureux	1 361,53 \$
Visa Desjardins (juillet 2022)	1 446,13 \$
Visa Desjardins (août 2022)	2 458,95 \$
Visa Desjardins (septembre 2022)	2 389,84 \$
Visa Desjardins (octobre 2022)	1 343,72 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	137,50 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	250,00 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	200,00 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	200,00 \$
Katérie Métivier	35,52 \$
Myriam Bélanger	148,14 \$
Téléphone St-Victor	541,86 \$
Trans Continentale Distribution	159,82 \$
William Giguère	60,00 \$
Michael Grenier	36,99 \$
Lucie Roberge	98,15 \$
Hydro Québec	3 515,02 \$
RISSI TFJS	113,07 \$
Visa Desjardins (novembre 2022)	11 903,25 \$
Purolator	58,36 \$
Carole-Anne Jacques	18,30 \$
Huiles Marcel Gagnon	2 753,60 \$
Novalie	57,49 \$
Nancy Lagueux	1 172,76 \$
Distillerie des 3 lacs	2 461,52 \$
Marie-Soleil Gilbert	1 326,81 \$
Techni Consultant	5 075,58 \$
Azimut	1 664,13 \$
Sel Warwick	4 421,57 \$
CAUCA	350,67 \$
Jean-Luc Giroux	31,88 \$
Radio Beauce	1 368,20 \$
Michel Mathieu	550,00 \$
Marc-André Paré, Consultant	1 169,76 \$
Anne-Marie Mathieu	1 792,80 \$
Energies Sonic	16 080,92 \$
Les pubs Bel-Vic	1 232,24 \$

Magasin Coop	804,53 \$
Élisa Cliche	180,00 \$
Eurofins Environnex	1 182,53 \$
Macpek	525,30 \$
Remorques du Nord	2 635,12 \$
Centre du Camion Amiante	457,26 \$
Pneus Beaucerons	48,41 \$
Centre du Camion Beauce	1 033,29 \$
Boutique Carly	187,37 \$
Cordonnerie Bureau Enr.	1 643,91 \$
Areo-Feu	4 122,14 \$
PlanifTime	398,96 \$
Fogorasto	172,46 \$
Aqua Beauce	18,00 \$
Service courtier machinerie	402,41 \$
Englobe	1 134,11 \$
Stantec	17 981,53 \$
Eclaireur Progrès	709,90 \$
La Ballounerie	689,85 \$
M.R.C. Beauce Centre	32 433,00 \$
Sauces BBQ St-Zacharie	128,77 \$
Chevalier de Colomb	114,98 \$
Medias Transcontinental SENC	684,33 \$
Groupe CCL	492,09 \$
Energir	1 982,75 \$
Auto Quirion & Drouin	41,25 \$
Hercule Fortin Inc.	660,14 \$
Boivin et Gauvin	919,80 \$
Garage Bizier	501,84 \$
Jardins de la passion	676,01 \$
Lettro Phil	179,65 \$
J.U. Houle	3 333,89 \$
Excavations R. Beaudoin et Fils	1 965,51 \$
Équipements Plannord	491,09 \$
Ville Saint-Joseph-de-Beauce	2 242,17 \$
Escouade Canine MRC	6 837,21 \$
Médailles Lanaudière	431,16 \$
Fédération Québécoise chasseurs pecheurs	150,00 \$
Pharmacie R.Cliche et JC Aubry	247,87 \$
Librairie Renaud-Bray	64,94 \$
Service de Loisirs et tourisme	14 659,31 \$
Solutions GA	4 459,54 \$
StraTJ	551,88 \$
Ecce Terra	3 052,16 \$
TOTAL	224 553,64 \$

ADOPTÉE

2023-01-017

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,
que la présente séance soit levée à 20h16.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Sylvie Groleau
Directrice générale adjointe/
Greffière-trésorière adjointe